

## FORMATION DE MAITRE D'APPRENTISSAGE

### PROGRAMME

#### I - FONCTION 1 : ACCUEILLIR ET FACILITER L'INTEGRATION (4,5 jours)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	SEQUENCES DE FORMATION	REFERENTIEL FORMATION	JOURS
<i>Élaborer un contrat d'objectifs</i>	<p align="center"><b>Accueil et lancement de la formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Articuler les attentes et objectifs des stagiaires avec les attendus de la formation</li> <li>- Présentation du dispositif</li> </ul>	I.A <b>Module obligatoire<sup>1</sup></b>	½ jour
<i>Comprendre et expliciter la fonction de maître d'apprentissage</i>	<p align="center"><b>1.1 - Le maître d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction historique et évolution de la fonction de maître d'apprentissage</li> <li>- Définition de la fonction de maître d'apprentissage au sein de l'organisation</li> </ul>	I.C <b>Module obligatoire</b>	1 jour
<i>Construire un plan d'accueil et d'intégration</i>	<p align="center"><b>1.2 - Le projet d'accueil et d'accompagnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer les différents acteurs concourant à la formation et à la transmission des métiers</li> <li>- Construire un projet d'accueil et d'accompagnement contractualisé dans le site qualifiant et anticiper la dynamique d'évaluation</li> </ul>	I.A I.B	1 jour
<i>Appréhender le cadre juridique et réglementaire</i>	<p align="center"><b>1.3 - L'alternance comme dispositif de formation : aspects organisationnels et juridiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents contrats en alternance</li> <li>- La notion d'activité, de métier, d'emploi, d'organisation du travail</li> <li>- Le cadre juridique, le contrat de travail, le statut de salarié</li> <li>- Notions de contrat et d'engagements conventionnels à respecter</li> <li>- Formation en centre - Formation en entreprise</li> </ul>	I.A <b>Module obligatoire</b>	1 jour
<i>Intégrer les connaissances et l'expérience en vue de construire la fonction de maître d'apprentissage</i>	<p align="center"><b>1.4 - Elaboration de l'expérience</b></p> <p>en articulant les apports de la formation et l'expérience de terrain en les adaptant à la réalité du site qualifiant</p>	I.A I.B I.C	1 jour

<sup>1</sup> Pour les maîtres d'apprentissage bénéficiant d'un allègement de formation de 90 heures.

## II – FONCTION 2 : FORMER PAR LE TRAVAIL

### Module 1 : Acquérir les références théoriques et réglementaires du maître d'apprentissage (4 jours)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	SEQUENCES DE FORMATION	REFERENTIEL FORMATION	DATES
<i>S'approprier les enjeux et les référentiels de compétences</i>	<b>2.1 - De la qualification à la compétence : l'évolution des métiers du social</b> Comprendre la notion et approfondir la démarche de construction des compétences	II.B	½ jour
	<b>2.1 - De la qualification à la compétence : l'évolution des métiers du social</b> S'approprier les référentiels professionnels	II.B <b>Module obligatoire</b>	½ jour
<i>Penser les situations et la temporalité des apprentissages</i>	<b>2.2 - Les principes de la formation et de l'apprentissage</b> - Approche philosophique de l'acte de former - Les théories de l'apprentissage et les méthodes pédagogiques	II.A <b>Module obligatoire</b>	1 jour
<i>Articuler apprentissage et déontologie</i>	<b>2.3 - Le cadre professionnel : approche éthique et juridique</b> Repérer et transmettre les composantes éthiques, déontologiques et réglementaires de l'intervention sociale	II.A	1 jour
<i>Intégrer les connaissances et l'expérience en vue de construire la fonction de maître d'apprentissage</i>	<b>2.4 - Elaboration de l'expérience</b> en articulant les apports de la formation et l'expérience de terrain en les adaptant à la réalité du site qualifiant	II.A II.B	1 jour

## FONCTION 2 : FORMER PAR LE TRAVAIL

### Module 2 : Mettre en œuvre la fonction de maître d'apprentissage (5 jours)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	SEQUENCES DE FORMATION	REFERENTIEL FORMATION	DATES
<i>Suivre la progression professionnelle de l'apprenti</i>	<p><b>2.5 - Conduire le projet d'accompagnement et accompagner le parcours d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajustement entre le diplôme visé et les ressources du site qualifiant</li> <li>- Contrat pédagogique et négociation des objectifs et des étapes de la formation</li> <li>- Mutualiser les ressources dans et hors de l'établissement</li> <li>- Concevoir les situations formatives et des moyens adaptés à un parcours progressif en fonction du contrat pédagogique établi</li> </ul>	II.C	2 jours
<i>Favoriser le développement des compétences de l'apprenti</i>	<p><b>2.6 - Approche psychologique de l'entretien dans la relation formative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La fonction de la relation dans le processus d'apprentissage</li> <li>- Les processus et mécanismes psychologiques à l'œuvre</li> <li>- Les modes de communication dans l'interaction</li> <li>- Elaborer et conduire un entretien d'évaluation et de régulation</li> </ul>	II.B	1 jour
<i>Réaliser un bilan du parcours au sein de l'établissement</i>	<p><b>2.7 - Les évaluations</b></p> <p>Concevoir des bilans et évaluations par étapes, selon les objectifs définis : évaluation formative, auto-évaluation et évaluation finale</p>	II.C	1 jour
<i>Intégrer les connaissances et l'expérience en vue de construire la fonction de maître d'apprentissage</i>	<p><b>2.8 - Elaboration de l'expérience</b></p> <p>en articulant les apports de la formation et l'expérience de terrain en les adaptant à la réalité du site qualifiant</p>	II.A II.B II.C	1 jour

### III – FONCTION 3 : ASSURER LA COMMUNICATION AVEC LES DIFFERENTS PARTENAIRES (4 jours)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	SEQUENCES DE FORMATION	REFERENTIEL FORMATION	DATES
<i>Se situer dans le dispositif et ses différents partenaires</i>	<p><b>3.1 – Compréhension globale du dispositif de l'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principaux partenaires de l'apprentissage dans notre branche</li> <li>- Etablissements employeurs, les autres établissements lieux de stage</li> <li>- La région</li> <li>- La branche CPNE</li> <li>- Les syndicats employeurs, salariés, FNA et OPCA</li> </ul> <p>- Construire la coopération et la coordination avec les centres de formation</p> <p>- Concevoir la participation à des séquences de formation, d'évaluation et de validation (travail autour du stage)</p>	<p>III.A <b>Module obligatoire</b></p> <p>III.B</p>	1 jour
<i>Contribuer à assurer une interaction productive entre les partenaires</i>	<p><b>3.2 - Logiques, réseaux, partenaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coopérer avec les partenaires de la formation en alternance</li> <li>- Se repérer dans les logiques institutionnelles</li> <li>- D'une logique d'acteur à la coopération</li> </ul>	III.B	1 jour
<i>Identifier les informations utiles à la réussite de la formation</i>	<p><b>3.3 - Adaptation et évaluation</b></p> <p>Construire une démarche de bilan pour faire évoluer la fonction de maître d'apprentissage</p>	III.A	1 jour
<i>Intégrer les connaissances et l'expérience en vue de construire la fonction de maître d'apprentissage</i>	<p><b>3.4 - Élaboration de l'expérience</b></p> <p>pour la coproduction avec les centres de formation de méthodes et d'outils favorisant l'insertion professionnelle des stagiaires</p>	III.A III.B	1 jour

### IV – EVALUER ET METTRE EN OEUVRE L'AJUSTEMENT DE LA FONCTION DE MAITRE D'APPRENTISSAGE, à partir de la pratique

1 journée de 6h30 h à trois mois :

- Evaluation des acquis et intégration de la formation
- Point sur l'utilisation des outils et documents élaborés